Sécurité sociale: extension aux travailleurs des pays tiers résidant dans l'Union

1997/0320(COD) - 06/10/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant sans débat le rapport de Mme Christine ODDY (PSE, RU), le Parlement européen apporte un appui total à la proposition de la Commission visant à étendre les dispositions du règlement 1408/71/CEE aux ressortissants des pays tiers résidant légalement dans un Etat membre. Selon le Parlement européen, cette proposition est un geste d'équité envers 13 millions de ressortissants de pays tiers établis dans l'Union européenne et assure une plus grande cohérence légale et administrative.